

## Working Group on responses to violence against children (CDENF-GT-VAE)

### Role

In line with [Resolution CM/Res\(2011\)24](#), the Working Group on Responses to violence against children (CDENF-GT-VAE) would be established to assist the Steering Committee for the Rights of the Child (CDENF) in its mandate related to enhancing the implementation of international and Council of Europe standards on the protection of children from violence in member states and of the priority area 3 “*A life free from violence of all children*” of the Council of Europe Strategy for the Rights of the Child (2016-2021).

### Tasks

The CDENF-GT-VAE will support the implementation of the [CDENF's work](#) under priority area 3 of the Strategy (2016-2021) by:

- a) Contributing to the development of non-binding instruments or tools containing relevant guidance for member states, to be approved by the CDENF:
  - on systems for professionals to report violence against children, and
  - on measures and interventions aimed at preventing peer violence and sexual abusive behaviour by children;
- b) Supporting the review of progress, by the CDENF, towards the UN Sustainable Development Goals (UNSDGs), and notably SDG Target 16.2 to end all forms of violence against children, including by proposing a methodology for reporting back to the Committee of Ministers on progress made at the national and European levels;
- c) Supporting the implementation of CDENF activities under other priority areas of the Strategy, which may be closely related to responses to violence against children, including action taken on the rights of the child in the digital environment and on child participation;
- d) Supporting the ongoing development of the “Clearinghouse on responses to violence against children”, serving as a platform for the exchange of information on national, European and international responses to violence against children of different types and in various settings, in order to make this new tool available in 2020;
- e) Advising the CDENF on further priority actions to be developed in order to support member states in the preparation of legislation, policies, practice, training schemes and awareness raising materials to enhance the implementation of Council of Europe standards on the protection of children from violence;
- f) Supporting the organisation of thematic exchanges of knowledge, good practices and experiences among member states in priority area 3 “*A life free from violence*” by the CDENF in the period 2020-2021, on specific challenges of violence against children to be identified;
- g) Contributing, as regards responses to violence against children, to the preparation of proposals for elements to be included into a draft Council of Europe Strategy for the Rights of the Child (2022-2027) to be submitted to the Committee of Ministers for adoption by 31 December 2021.

### Composition

The **CDENF-GT-VAE** shall be composed of members from 8 CDENF member states. All experts nominated for this group should have a thorough knowledge of law, policy and practice in the field of children's rights, with established expertise on preventing and combating violence against children.

Participation is also open to one representative per observer institution and organisation. Selected observers with established expertise in the area of violence against children may be invited, on an ad-hoc basis, to contribute to the work of the CDENF-GT-VAE in an advisory role and at the charge of their respective institution's or organisation's budget.

### Working methods

The Group will hold up to two working meetings per year in the period 2020-2021, chaired by a member of the CDENF Bureau. It will also perform its functions and responsibilities through online exchanges between meetings. The Group may hold hearings, if necessary and subject to available budgetary resources.

It shall be assisted in its work by the Secretariat of the CDENF, and within the limits of budgetary assignments, by further experts or consultants with specific knowledge and expertise on different aspects of violence against children.

## **Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)**

### **Rôle**

Conformément à la [Résolution CM/Res\(2011\)24](#), le Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE) est créé pour aider le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) dans son mandat relatif au renforcement de la mise en œuvre dans les États membres des normes internationales et du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre la violence et du domaine prioritaire 3 – *Une vie sans violence pour tous les enfants* de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021).

### **Missions spécifiques**

Le CDENF-GT-VAE soutiendra la mise en œuvre des [travaux du CDENF](#) dans le cadre du troisième domaine prioritaire de la Stratégie (2016-2021) en :

- a) Contribuant à l'élaboration d'instruments non contraignants, sous la forme de recommandations du Comité des Ministres contenant des orientations pertinentes pour les États membres, à approuver par le CDENF :
  - Sur les systèmes de signalement par les professionnels de la violence à l'encontre des enfants, et
  - Sur les mesures et interventions visant à prévenir la violence entre pairs et les comportements sexuels abusifs des enfants ;
- b) Soutenant l'examen des progrès, par le CDENF, des objectifs de développement durable des Nations unies (ODDs), et notamment de l'ODD 16.2 consistant à mettre fin à toutes les formes de violence dont sont victimes les enfants, y compris en proposant une méthodologie pour rendre compte au Comité des Ministres des progrès réalisés aux niveaux national et européen ;
- c) Soutenant la mise en œuvre des activités du CDENF dans le cadre d'autres domaines prioritaires de la Stratégie, qui peuvent être étroitement liés aux réponses à la violence contre les enfants, y compris les mesures prises concernant les droits de l'enfant dans l'environnement numérique et la participation des enfants ;
- d) Soutenant le développement en cours du "Centre d'échange sur les réponses à la violence contre les enfants", servant de plateforme pour l'échange d'informations sur les réponses nationales, européennes et internationales à la violence contre les enfants, de différents types et dans différents contextes, afin de rendre ce nouvel outil disponible en 2020 ;
- e) Conseillant le CDENF sur les autres actions prioritaires à développer afin d'aider les États membres à élaborer des lois, politiques, pratiques, programmes de formation et moyens de sensibilisation pour soutenir la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe concernant la protection des enfants contre la violence ;
- f) Soutenant l'organisation par le CDENF d'échanges thématiques de connaissances, bonnes pratiques et expériences entre les États membres concernant le domaine prioritaire 3 "Une vie sans violence" au cours de la période 2020-2021, sur des défis spécifiques de la violence à l'égard des enfants à identifier ;
- g) Contribuant, en ce qui concerne les réponses à la violence contre les enfants, à la préparation de propositions d'éléments à inclure dans un projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) à soumettre au Comité des Ministres pour adoption au plus tard le 31 décembre 2021.

### **Composition**

Le **CDENF-GT-VAE** est composé de membres de 8 États membres du CDENF. Tous les experts désignés pour ce groupe doivent avoir une connaissance approfondie des lois, politiques et pratiques dans le domaine des droits de l'enfant, et des compétences reconnues en matière de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des enfants.

La participation est également ouverte à un représentant par institution et organisation observatrice. Des observateurs sélectionnés ayant une expertise établie dans le domaine de la violence contre les enfants peuvent être invités, sur une base ad hoc, à contribuer aux travaux du CDENF-GT-VAE dans un rôle consultatif et à la charge du budget de leur institution ou organisation respectives.

### **Méthodes de travail**

Le groupe tiendra jusqu'à deux réunions de travail par an pendant la période 2020-2021, présidées par un membre du bureau du CDENF. Il s'acquittera aussi de ses fonctions et de ses responsabilités par le biais d'échanges en ligne entre les réunions. Le groupe pourra au besoin tenir des auditions, sous réserve de ressources budgétaires disponibles.

Le groupe sera assisté dans son travail par le secrétariat du CDENF, et dans les limites des crédits budgétaires, par d'autres experts ou consultants ayant des connaissances et des compétences spécifiques sur les différents aspects de la violence contre les enfants.